



Le Prémontexte

Volume 88

Novembre 2020

Horaire du bureau municipal

Le bureau municipal est ouvert du lundi au mercredi 9h à 12h et de 13h à 16h jusqu'à nouvel ordre.

Prenez note de nos nouvelles adresses courriel :

Barbara Paillé, mairesse : maire@sainte-angele.ca

Isabelle Plante, directrice générale : dg@sainte-angele.ca

Sonia Bellemare, adjointe administrative.: adjointe@sainte-angele.ca

Séance huis clos

À la suite des recommandations de la santé publique nos séances sont tenues à huis clos par vidéoconférence. Celle-ci sera publicisée dès que possible sur notre site internet. Voici l'adresse pour consulter les séances :

www.sainte-angele-de-premont.ca/gestion-municipale/proces-verbaux

Si vous avez des questions pour la séance, vous pouvez les envoyer par courriel à dg@sainte-angele.ca.

Dès que nous pourrons faire nos séances avec un public nous vous aviserons.

Disposition des cendres

Chaque année, il survient en moyenne 140 incendies de bâtiments causés par un mauvais entreposage des cendres chaudes. Les statistiques révèlent que dans la plupart des cas, le contenant était inapproprié ou l'entreposage était inadéquat. Cette source de chaleur compte parmi les 10 premières sources de chaleur identifiées par les pompiers lors de la recherche des causes et des circonstances des incendies. Comment s'en débarrasser :

- Videz régulièrement les cendres du foyer.
- Jetez les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique.

► N'utilisez jamais un aspirateur pour ramasser les cendres chaudes.

- Déposez le contenant à l'extérieur sur une surface non combustible.

- Gardez une distance minimale d'un mètre entre le contenant métallique et les murs de la maison, du garage, du cabanon et de toute autre matière combustible comme une haie ou un abri de toile.

- Les cendres devraient reposer dans ce contenant au moins 7 jours avant d'être jetées dans un autre contenant tel le bac de matières organiques ou la poubelle. À cet effet, consultez également les recommandations de votre municipalité.

- Avant de transvider les cendres dans un autre type de contenant, vérifiez que ces dernières sont parfaitement refroidies.

Brassez les cendres régulièrement afin de vous assurer qu'aucune chaleur ne s'en dégage. Pour plus de précautions, conservez les cendres durant toute la saison hivernale et débarrassez-vous-en seulement au printemps.



Le Prémontexte

Volume 88

Novembre 2020

Noël du pauvre Sainte-Angèle-de-Prémont



Les personnes qui demandent un bon d'achat devront appeler Lucille ou Marion au (819) 268-2084 dans la semaine du 23 au 26 novembre.

La remise des bons d'achat aura lieu mardi le 15 décembre 2020 à la salle des loisirs à partir de 9h.

Le tout se déroulera de façon sécuritaire selon les règles de la santé publique.

- Le port du masque et le lavage des mains sont obligatoires

Nous vous invitons à regarder le téléthon à Radio-Canada Trois-Rivières diffusé en direct de 17h30 jusqu'à 22h et à donner généreusement quand les bénévoles recueilleront vos dons.

Étant donné la pandémie, aucune autre activité se tiendra cette année.

Bibliothèque

La bibliothèque est ouverte à tous les mercredis soir de 18h30 à 20h00.

Le tout se déroule de façon sécuritaire selon les règles de la santé publique suivantes :

- 1 usager à la fois
- Masque obligatoire
- Entrer de l'usager par la salle des loisirs
- Sortie par la porte de la bibliothèque
- Aucun accès aux rayons enfants et adultes, comptoir seulement

La bibliothèque ne sera pas accessible du 11 au 18 décembre 2020 inclusivement.

Transports Collectifs

TRANSPORTS COLLECTIFS
MBC de Maskinonge

EXPRESS VERT

EXPRESS ORANGE

819.840.0603
www.ctcmaskinonge.org

COVID-19 : Visitez la section sur notre site pour connaître nos dernières mises à jour.

Embarquez avec moi vers Trois-Rivières ou vers Louiseville, réservez votre place dès maintenant !

partout

HORAIRE RÉGULIER 3 allers-retours par jour				
EXPRESS ORANGE St-Alexis >>> Louiseville (aller-retour trois fois par jour)				
ST-ALEXIS-DES-MONTS Près de l'église	7 h 20	10 h 20	15 h 20	
ST-PAULIN Église	7 h 35	10 h 35	15 h 35	
STE-ANGÈLE-DE-PREMONT E. municip.	7 h 45	10 h 45	15 h 45	
LOUISEVILLE Centre Action Bénévole	8 h 00	11 h 00	15 h 50	
LOUISEVILLE Place Canadel	8 h 05	11 h 05	15 h 55	
LOUISEVILLE Hôtel de ville	8 h 08	11 h 08	16 h 08	
LOUISEVILLE Hôpital	8 h 10	11 h 10	16 h 10	Arrivée
LOUISEVILLE Hôpital	8 h 15	11 h 15	16 h 15	Départ
LOUISEVILLE Face à l'hôtel de ville	8 h 18	11 h 18	16 h 18	
STE-ANGÈLE-DE-PREMONT E. municip.	8 h 35	11 h 35	16 h 35	
ST-PAULIN Église	8 h 45	11 h 45	16 h 45	
ST-ALEXIS-DES-MONTS Près de l'église	9 h 00	12 h 00	17 h 00	